



Assemblée générale

Distr. générale
4 avril 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Points 133 et 135 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 et projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné les rapports du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 (A/56/763) sur le projet de budget de la Mission pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 (A/56/802). À cette occasion, il s'est entretenu avec des représentants du Secrétaire général, notamment son Représentant spécial adjoint principal et le Directeur de l'administration de la Mission, qui lui ont fourni des renseignements supplémentaires et des éclaircissements.

2. La MINUK a été créée par la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, en date du 10 juin 1999, pour une période initiale de 12 mois qui serait ensuite normalement reconduite à moins que le Conseil n'en décide autrement. Le mandat politique et les principales responsabilités de la Mission sont exposés au paragraphe 4 du document A/56/802.

3. Le Comité consultatif était saisi du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget de la Mission pour l'exercice 2002/03. Le texte définitif de certaines parties n'était pas encore établi, ce qui a posé des difficultés sur le plan de la compréhension et de la comparaison avec les documents budgétaires précédents.



Rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

4. Dans sa résolution 55/227 A datée du 23 décembre 2000, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 450 millions de dollars (montant net : 422 053 500 dollars) au titre du fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, y compris le montant brut de 220 millions de dollars (montant net : 207 407 400 dollars) qu'elle avait autorisé dans sa résolution 54/245 B du 15 juin 2000. Le montant total a été mis en recouvrement auprès des États Membres (voir A/56/763, par. 3).

5. Comme l'indique le rapport sur l'exécution du budget (voir A/56/763, par. 14 et tableau 2), le montant des dépenses a atteint 383 462 000 dollars en chiffres bruts (montant net : 360 687 000 dollars), dont 63 237 200 dollars d'engagements non réglés. Le solde inutilisé, d'un montant brut de 66 538 000 dollars (montant net : 61 366 500 dollars), représente environ 14,8 % du crédit ouvert. En 2000/01, comme pour l'exercice précédent, le solde inutilisé résulte principalement des dépenses afférentes au personnel civil (42 869 600 dollars) – le taux de vacance de postes ayant été plus élevé que prévu pour la police civile, le personnel international et le personnel local et des membres du personnel international ayant été nommés à des classes inférieures à celles autorisées – ainsi que de la suppression de la prime de risque dans la municipalité de Pristina en février 2001.

6. Pour l'exercice 2000/01, les taux de vacance moyens ont été de 16 % pour le personnel international et de 8 % pour le personnel local alors que les taux prévus étaient de 15 % et 5 %. Pour la police civile, le taux de vacance de postes a été de 9 %, contre les 5 % prévus dans le projet de budget (voir A/56/763, par. 5). Le Comité consultatif a reçu communication du tableau ci-après, qui présente la situation en ce qui concerne l'occupation des postes au 31 décembre 2001 :

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Postes autorisés</i>	<i>Postes occupés</i>	<i>Pourcentage de postes vacants</i>
Officiers de liaison	38	38	–
Police civile	4 718	4 505	4,5
Personnel international	1 319	1 173	11,1
Personnel local	3 858	3 537	8,3
Administrateurs recrutés sur le plan local	11	6	45,5
Volontaires des Nations Unies	203	194	4,4

7. En ce qui concerne le taux de vacance de postes élevé pour l'exercice considéré, le Comité consultatif a rappelé que le Comité des commissaires aux comptes, dans son rapport sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2001 (A/56/5), a noté que la Mission

avait reçu du Siège des montants importants dépassant ses besoins réels. Ayant demandé des précisions à ce sujet, le Comité a été informé que des dispositions avaient été prises pour que les versements soient désormais moins élevés.

8. Le Comité juge également préoccupant le fait que des montants trop élevés aient été versés au titre de l'indemnité de subsistance (missions), ce dont le Bureau des services de contrôle interne a fait état dans son rapport (voir A/56/648, par. 19 et 20). Il note qu'au moment où il a examiné le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2000-2001 et le projet de budget pour l'exercice 2002/03, aucune disposition n'avait été prise pour redresser la situation. Il compte formuler des observations supplémentaires à ce sujet dans son rapport général sur le financement des opérations de maintien de la paix, qui sera publié au printemps 2002. **Compte tenu des résultats présentés dans le rapport sur l'exécution du budget de la MINUK, des constatations du Comité des commissaires aux comptes et du témoignage de représentants de la Mission et du Secrétariat, le Comité estime que davantage d'efforts s'imposent pour améliorer la planification, établir des prévisions réalistes et accroître la productivité et l'efficacité d'un certain nombre d'activités opérationnelles, notamment les achats, les transports, les transmissions et les opérations aériennes.**

9. **Le Comité consultatif estime que le contrôle du budget, les pratiques comptables et la comptabilisation des dépenses doivent être améliorés.** Il note par exemple que le taux de vacance de postes de 9 % pour la police civile (voir plus haut, le paragraphe 6) et la sous-utilisation des crédits ouverts à cette rubrique (5,1 millions de dollars) s'expliquent notamment par le déploiement tardif de quatre groupes de police spéciale constitués et le non-déploiement d'un autre groupe (voir A/56/763, annexe I, et annexe II, par. 4). Par contre, le Comité a été informé que le budget avait été dépassé de 792 600 dollars en raison de dépenses plus élevées que prévu pour les accessoires d'uniforme, les drapeaux et les autocollants destinés à la police, comptabilisés à la rubrique Fournitures diverses.

10. **Le Comité consultatif continue de juger préoccupant le nombre important de véhicules, principalement des véhicules de police, qui sont accidentés,** et rappelle qu'il a demandé une étude approfondie de la situation qui permettrait de déterminer les causes profondes des accidents et de dégager les éléments d'une solution concertée au problème (voir A/55/624, par. 54). En réponse à ses questions, le Comité a été informé des mesures prises pour que les policiers reçoivent des cours de conduite et passent des tests avant d'être déployés. Il note cependant, d'après les renseignements communiqués, que du fait du nombre élevé d'accidents, les dépenses afférentes aux pièces détachées, aux réparations et à l'entretien se sont élevées à 3 962 000 dollars alors que le crédit ouvert était de 3 560 000 dollars, soit un dépassement de 402 000 dollars. Il apparaît donc que le nombre d'accidents n'a guère diminué par rapport au taux élevé que le Comité avait constaté lorsqu'il s'était rendu sur place en juin 2000. Le Comité consultatif a reçu, à propos des accidents survenus au cours de l'exercice 2001/02, les statistiques suivantes :

	<i>Accidents graves</i>	<i>Accidents mineurs*</i>	Total
Division de l'administration	223	183	406
Administration civile	196	202	398
Police civile	868	856	1 724
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	29	26	55
Total	1 316	1 267	2 583

* Un accident est considéré comme mineur lorsqu'un seul véhicule est accidenté et que ni le personnel ni des tiers ne subissent de dommages corporels.

11. Le Comité consultatif a demandé des renseignements sur l'achat, l'installation et le coût du système Carlog, ainsi que sur l'effet qu'il a eu en ce qui concerne la surveillance du parc automobile. Il a été informé que des dépenses d'environ 1,9 million de dollars étaient prévues pour équiper tout le parc de véhicules de la MINUK. À ce jour, 2 742 véhicules ont été équipés, à raison de 630 dollars par véhicule. Ce système permettra de disposer de données informatisées sur les déplacements effectués avec chaque véhicule (distance parcourue, vitesse, identification du conducteur et données mécaniques, notamment). Il devrait remplacer les billets de transport remplis à la main chaque mois et permettre de réduire les possibilités de fraude et de vol de véhicules.

12. En outre, le Comité consultatif a été informé que la MINUK avait fait l'acquisition de systèmes de contrôle et de suivi de la consommation de carburant pour un coût de 123 000 dollars. À ce jour, 2 749 véhicules ont été équipés de jauges électroniques afin de permettre à la Mission de contrôler leur consommation. Au total, 11 pompes réparties entre cinq stations-essence et un camion-citerne ont été équipés de dispositifs électroniques le coût unitaire d'installation étant d'environ 1 640 dollars. Vingt-six autres dispositifs de ce type sont actuellement en commande afin d'équiper 12 camions-citernes et 12 pompes situées dans de petites stations-essence dans diverses municipalités, deux autres devant être installées à Skopje pour que la consommation de carburant du Bureau de liaison puisse être contrôlée.

13. Cela étant, le Comité consultatif n'est pas convaincu que l'achat, l'installation et l'entretien du système Carlog soient d'un bon rapport coût-efficacité pour la MINUK. Il tient à mettre en garde contre ce qui apparaît comme une tendance croissante à acquérir du matériel perfectionné allant au-delà des besoins réels des missions de maintien de la paix. Il formulera des observations supplémentaires à ce sujet dans son rapport général sur le financement des opérations de maintien de la paix.

14. Comme l'indique le rapport sur l'exécution du budget, 1 051 membres du personnel de la MINUK ont reçu une formation au cours de l'exercice considéré, l'accent étant mis sur les télécommunications et les technologies de l'information (voir A/56/763, annexe II, par. 29 et 30). Les dépenses de formation se sont élevées à 429 200 dollars, alors que le crédit ouvert était de 418 200 dollars, soit un dépassement de 11 000 dollars. Le Comité consultatif rappelle que pour l'exercice en cours (2001/02), un budget de 412 600 dollars est prévu pour la formation, l'accent continuant d'être mis sur les transmissions et l'informatique (voir A/55/833, annexe I.A, et annexe I.C, par. 40 et 41). Pour l'exercice 2002/03, la Mission prévoit

encore de former 1 331 de ses membres, pour un coût estimé à 679 500 dollars; à nouveau, les crédits demandés concernent principalement les transmissions et le traitement électronique des données (voir A/56/802, annexe I.C, par. 28). **Le Comité consultatif s'inquiète de ce qui semble constituer un dépassement injustifié du budget du programme de formation de la MINUK, quand la Mission devrait se préparer à réduire ses activités (voir par. 34 ci-après). Bien que les dépenses afférentes à la formation ne semblent pas importantes par rapport au budget global de la Mission, le Comité est amené à conclure qu'il ne semble pas y avoir de plan de programme de formation suffisamment bien conçu pour répondre aux besoins de la Mission dans les domaines où les risques sont élevés.**

15. Le Comité consultatif a été informé que le montant des remboursements au titre des dépenses des groupes de police constitués avait atteint 15 864 458 dollars et que le montant dû pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2001 s'élevait à 4 809 544 dollars. Pour ce qui est du matériel appartenant aux contingents, il a été informé qu'au 31 décembre 2001, un montant de 3 045 037 dollars avait été remboursé, le montant dû était estimé à 3 737 730 dollars et les engagements non réglés s'élevaient à 8 237 355 dollars. En ce qui concerne les indemnités en cas de décès et d'invalidité, un montant total de 329 562 dollars avait été versé et il y avait 8 demandes en attente; les engagements non réglés s'élevaient à 3 654 538 dollars, avec 33 demandes en attente.

16. Le Comité consultatif a été informé que la situation de trésorerie de la MINUK était de 170,5 millions de dollars au 31 décembre 2001. Les engagements non réglés pour l'exercice 2000/01 se répartissaient, au 31 décembre 2001, entre 3,4 millions de dollars dus aux gouvernements et 14,2 millions de dollars dus à d'autres entités. Le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres au 31 décembre 2001 était de 1 238 400 000 dollars, dont 957,8 millions de dollars avaient déjà été versés et 280,6 millions de dollars restaient à recevoir.

17. Le Comité consultatif a reçu des renseignements sur les dépenses effectuées au cours de l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, qui s'établissaient à 226 747 800 dollars en chiffres bruts (montant net : 212 028 700 dollars) au 31 janvier 2002 alors qu'un crédit de 413 361 800 dollars avait été ouvert pour cet exercice, ce qui laissait un solde inutilisé de 186 614 000 dollars (voir l'annexe I au présent rapport). Dans ses recommandations concernant l'ajustement des prévisions de dépenses pour l'exercice 2002/03, le Comité a tenu compte des résultats présentés dans le rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice 2000/01 et de l'état des dépenses pour l'exercice 2001/02, ainsi que d'autres facteurs qui sont exposés plus loin.

18. La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre est indiquée au paragraphe 16 du rapport sur l'exécution du budget. **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé d'un montant brut de 66 538 000 dollars (montant net : 61 366 500 dollars) pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 soit porté au crédit des États Membres selon des modalités à définir par l'Assemblée générale. Il recommande en outre que les autres recettes de cet exercice, d'un montant de 29 041 000 dollars, provenant des intérêts créditeurs (7 322 000 dollars), d'autres recettes diverses (1 882 000 dollars) et d'économies ou de l'annulation d'engagements de la période précédente (19 837 000 dollars), soient également portées au crédit des États Membres.**

Prévisions de dépenses pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

19. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général sur le budget de la MINUK pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, le montant brut des ressources prévues s'élève à 391 076 200 dollars (montant net : 363 861 900 dollars), ce qui représente, en chiffres bruts, une diminution de 2,2 % (8 923 800 dollars) par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice prenant fin le 30 juin 2002 (soit 400 millions de dollars). Le montant brut prévu reflète une baisse de 6,2 % (18 857 800 dollars) des dépenses afférentes au personnel civil, en partie contrebalancée par des augmentations, de 5,2 % (411 800 dollars) des dépenses afférentes au personnel militaire, de 20 % (8 797 900 dollars) des dépenses opérationnelles et de 0,4 % (5 200 dollars) des dépenses au titre des autres programmes (voir A/56/802, par. 1 et 2 et tableau 1). Le Comité consultatif note que le montant brut total des prévisions, qui s'élève à 391,1 millions de dollars pour l'exercice 2002/03, est en augmentation de près de 2 % par rapport au montant brut total des dépenses de 2000/01, qui était de 383,5 millions de dollars.

Personnel militaire

20. Les dépenses prévues au titre du personnel militaire pour l'exercice 2002/03, qui s'élèvent à 8 301 800 dollars, couvrent les dépenses afférentes à 38 officiers de liaison (1 198 300 dollars), au matériel appartenant aux contingents (4 173 700 dollars), au soutien logistique autonome (1 121 400 dollars) et aux indemnités en cas de décès ou d'invalidité (1 808 400 dollars) (voir A/56/802, annexe I.A).

21. Le Comité consultatif note, dans le projet de budget, que les facteurs applicables à la Mission, qui servent à déterminer les montants à verser pour indemniser les pays qui fournissent des unités appelées à intervenir dans des conditions opérationnelles extrêmes dans la zone de mission ont une fois de plus été pris en compte dans les prévisions de dépenses (voir A/56/802, par. 37), mais se demande si le niveau proposé est justifié. Ayant demandé des précisions, il a été informé que, depuis les premiers déploiements de groupes de police spéciale en 2000, la MINUK avait examiné la question des facteurs applicables à la Mission chaque fois qu'elle avait effectué des inspections opérationnelles; elle n'avait pas constaté de changement radical et n'avait donc pas modifié ces facteurs. **Le Comité demande malgré tout que les facteurs applicables à la MINUK soient examinés de près et, si cela se justifie, ajustés en fonction des changements intervenus au niveau opérationnel dans la zone de mission.**

Personnel civil

22. Le budget proposé pour l'exercice 2002/03 a été établi sur la base d'un effectif civil de 4 718 agents de la police civile, 1 323 membres du personnel international, 3 658 membres du personnel local, 11 administrateurs recrutés sur le plan national et 250 Volontaires des Nations Unies (voir A/56/802, annexe I.C, par. 1).

23. L'essentiel des dépenses prévues pour l'exercice 2002/03 ont trait au personnel civil, pour lequel il est demandé un montant de 301,4 millions de dollars, contre 280,1 millions de dollars pour l'exercice 2001/02, ce qui représente une augmentation de 7,6 % (voir A/56/802, tableau 1). Les dépenses afférentes au

personnel civil englobent celles qui ont trait à la police civile (121,9 millions de dollars), au personnel international et local (168,7 millions de dollars) et aux Volontaires des Nations Unies (10,8 millions de dollars). Les dépenses afférentes aux 3 470 agents de la police civile ont été calculées en tenant compte d'un taux de vacance de postes de 5 %, tandis que les prévisions qui se rapportent aux 1 248 policiers des unités constituées ont été établies sur la base d'un déploiement intégral. Pour calculer les dépenses afférentes au personnel international et au personnel local, on a supposé un taux de vacance de postes de 5 %. Les émoluments ont été calculés sur la base des dépenses effectivement engagées pendant l'exercice (voir A/56/802, annexe I.C, par. 1 et 6 à 8). Toutefois, le Comité consultatif note que, comme il est indiqué au paragraphe 6 ci-dessus, le taux moyen de vacance de postes pour l'exercice 2000/01 était de 16 % pour le personnel international et de 8 % pour le personnel local; en outre, il a été informé qu'au 31 décembre 2001, les taux de vacance de postes pour le personnel international et le personnel local s'élevaient respectivement à 11 % et 8 %. Étant donné que les effectifs de la Mission risquent d'être réduits (voir par. 32 à 35 ci-dessous), **le Comité est d'avis que les taux de vacance de postes pour le personnel international et le personnel local devraient être accrus, compte tenu des conditions effectives dans la zone de mission et sur la base de la recommandation qui figure au paragraphe 34 ci-dessous.**

24. Le Comité consultatif constate que la partie VIII.A du projet de budget contient un tableau indiquant les postes proposés pour le personnel international et le personnel local, les administrateurs recrutés sur le plan national et les Volontaires des Nations Unies pour l'exercice 2002/03, en regard des effectifs autorisés pour l'exercice 2001/02. Le paragraphe 38 du même document présente un récapitulatif des nouveaux postes pour l'exercice 2002/03, lequel fait apparaître une augmentation nette de cinq postes internationaux (1 poste de Sous-Secrétaire général, 2 postes P-5 et 2 postes P-3) et de 47 postes de Volontaires des Nations Unies, ainsi qu'une diminution de 200 postes d'agent local (150 interprètes pour la police et 50 agents de sécurité). Un tableau récapitulatif figurant dans la partie VIII.B présente les effectifs actuels et les effectifs proposés, compte tenu des modifications apportées à la structure de la Mission en 2001 (voir A/56/802, par. 7 et 8). Le Comité prend note des efforts faits dans la partie VIII pour expliquer les modifications du tableau d'effectifs, mais estime que ces explications ne sont pas suffisamment claires. **Compte tenu de la quantité de modifications apportées à la structure de la Mission, y compris la création de nouveaux groupes et le transfert d'un grand nombre de postes, le Comité estime que le rapport aurait dû comporter un tableau d'effectifs complet présentant les effectifs actuels et les effectifs proposés par unité administrative.** À sa demande, le Comité a reçu des informations concernant les effectifs proposés pour l'exercice 2002/03, par rapport à ceux de l'exercice 2001/02, pour chaque unité administrative (voir l'annexe II du présent rapport).

25. Le Comité consultatif constate la manière dont le projet de budget est présenté qui reflète les modifications apportées à la structure de la MINUK en 2001, alors qu'il avait déjà examiné le projet de budget pour l'exercice 2001/02 (voir A/55/833). Il note que les changements apportés en 2001 visaient à tenir compte des priorités arrêtées pour la MINUK par le Représentant spécial du Secrétaire général en janvier 2001 (telles qu'elles sont énoncées aux paragraphes 7 et 8 du document A/56/802 et détaillées aux paragraphes 9 à 27 de ce même document). En raison de

ces modifications, le Comité a eu des difficultés à effectuer une analyse comparée des prévisions de dépenses pour l'exercice 2002/03 et de celles des exercices précédents. Il lui a été difficile de bien saisir certaines parties du rapport et de comparer celui-ci avec les précédents (notamment les rapports parus sous les cotes A/55/833, A/55/624 et A/55/874/Add.6).

Pilier police et justice (Pilier I)

26. Comme l'indique le paragraphe 14 du projet de budget, la MINUK a défini comme prioritaire la poursuite du renforcement des capacités et du fonctionnement des systèmes de maintien de l'ordre et de justice pénale. Conformément à cet objectif, un Pilier police et justice distinct (Pilier I) a été créé le 21 mai 2001, grâce au transfert des Départements de la police et de la justice, qui appartenaient auparavant au Pilier II (Administration civile). Au cours de l'exercice 2001/02, 1 964 postes provenant d'autres unités administratives de la MINUK ont été transférés au Pilier police et justice (1 953 postes du Pilier II, 10 de la Division de l'administration et 1 du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général) (voir A/56/802, par. 59 à 61 et partie VIII.B). Pour l'exercice 2002/03, 1 815 postes sont proposés pour le Pilier police et justice, soit les 1 964 postes existants auxquels on a soustrait 150 postes d'agent local approuvés pour l'exercice 2001/02 qui devaient être occupés par des interprètes pour la police mais ont été gelés pendant l'exercice, et ajouté un poste de sous-secrétaire général pour le Représentant spécial adjoint responsable du nouveau Pilier I (voir A/56/802, par. 59 à 61 et 68).

27. En ce qui concerne le Département de la justice, le Comité consultatif croit comprendre que le projet de budget pour l'exercice 2002/03 prévoit de doubler, par rapport au nombre actuellement autorisé, le nombre de juges et de procureurs internationaux, qui passerait de 10 à 20 pour les juges et de 7 à 14 pour les procureurs. Le Comité a été informé que le nombre d'affaires traitées était passé de 25 au début du programme à 145 en février 2002. Il croit savoir que le recrutement de nouveaux juges et procureurs a déjà commencé. **À cet égard, il rappelle les observations qu'il a formulées au paragraphe 37 du document A/55/624 et qui restent, selon lui, tout à fait valables. À moins qu'une stratégie ne soit élaborée pour faire changer les circonstances qui expliquent l'augmentation du nombre d'affaires traitées par les juges internationaux, il ne suffira pas de multiplier par deux le nombre de ces derniers, comme cela a été recommandé. Le Comité estime qu'il faut éviter de créer une situation dans laquelle la MINUK se verrait obligée de continuer à financer des postes de juges, de procureurs et d'autres fonctionnaires internationaux pour le système pénal du Kosovo pendant une durée indéterminée, et sans stratégie de sortie.**

Pilier administration civile (Pilier II)

28. Pour l'exercice 2002/03, 1 171 postes sont proposés pour le Pilier administration civile (Pilier II), contre 1 126 postes pour l'exercice 2001/02. Avant le transfert, en 2001, de 1 953 postes du Pilier II vers le nouveau Pilier I (voir plus haut le paragraphe 26), le Pilier II comptait 3 079 postes autorisés pour l'exercice 2001/02 (voir A/56/802, par. 110 et partie VIII.B). Une description détaillée des fonctions et responsabilités du Pilier II depuis la restructuration de la MINUK en 2001 figure aux paragraphes 111 à 129 du document A/56/802.

29. Le Comité consultatif note, au paragraphe 110 et dans la partie VIII.B du projet de budget, que 928 postes sont proposés pour le Pilier II (403 administrateurs, 67 agents des services généraux, 1 administrateur recruté sur le plan national et 457 agents locaux), soit 19 % des 4 992 postes internationaux et locaux prévus au total. En outre, 243 Volontaires des Nations Unies sont proposés pour l'exercice 2002/03, contre 196 pour l'exercice 2001/02. Au sein du Pilier administration civile, il est demandé 355 postes pour sept ministères (institutions provisoires d'administration autonome) et 673 postes pour les administrations régionales et municipales. Sur la base d'informations recueillies dans le cadre de témoignages, le Comité a conclu que le nombre de postes pour les sept ministères et les administrations régionales et municipales, ainsi que la durée d'existence de ces postes, dépendront en grande partie de la date de création des institutions provisoires d'administration autonome et du temps qu'il faudra pour qu'elles soient solidement établies. Une fois que ces institutions seront mises en place, et après les élections municipales prévues pour octobre 2002, le transfert des responsabilités de la MINUK aux institutions du Kosovo déterminera le nombre de postes qui continueront d'être imputés sur le budget consolidé du Kosovo. À cet égard, le Comité note, à la lecture du paragraphe 34 du rapport du Secrétaire général paru sous la cote S/2002/62, que quelque 3 600 fonctionnaires municipaux ont suivi une formation, et il relève au paragraphe 27 du rapport du Secrétaire général paru sous la cote A/56/802, que l'on prévoit qu'en 2002, la MINUK laissera un budget équilibré aux autorités provisoires chargées de l'administration autonome.

30. Lors des débats sur cette question, le 28 février 2002, le Comité a été informé qu'un accord avait été conclu concernant la désignation du Président et du Premier Ministre du Kosovo. **Compte tenu de ce nouvel élément et du fait que les prévisions budgétaires pour l'exercice 2002/03 ont été établies avant la conclusion de cet accord, le Comité recommande que des mesures soient prises en vue d'adopter un calendrier pour la réduction du nombre de postes prévus au titre des sept ministères et des administrations municipales et régionales. Le Comité a tenu compte de cet élément dans sa recommandation concernant les ressources devant être allouées à la MINUK pour l'exercice 2002/03.**

31. Le Comité consultatif a été informé que le Représentant spécial du Secrétaire général continuerait d'être responsable des quatre départements réservés (le Département de l'agriculture et des forêts, le Département de la sécurité civile et de la gestion des urgences, le Département des services publics, et le Département des transports et de l'infrastructure), pour lesquels 92 postes sont prévus, tant que le statut final du Kosovo n'aurait pas été déterminé. **Le Comité approuve la création de ces postes, sous réserve des observations figurant au paragraphe 34 ci-dessous.**

Division de l'Administration

32. Dans le projet de budget pour 2002/03, il est proposé de ramener de 2 104 à 2 055 le nombre de postes alloués à la Division de l'Administration, qui aurait donc 49 postes de moins (50 postes d'agent local seraient supprimés à la Section de la sécurité et 1 poste P-4 serait créé pour un fonctionnaire chargé des politiques en matière de VIH/sida). Avant la restructuration effectuée en 2001, le tableau des effectifs autorisés pour l'exercice 2001/02 comptait 2 117 postes. La Division a transféré trois postes au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et 10 postes à la composante I, soit 13 postes en tout (voir A/56/802, partie VIII.B et

par. 130 à 138). Le Comité consultatif estime qu'il faut s'interroger sur la nécessité de conserver un effectif aussi important pour les services administratifs et les services d'appui, compte tenu de l'évolution que connaissent actuellement le rôle de la Division et les activités financières au moyen du budget de la MINUK (voir par. 28 et 29 ci-dessus).

33. Le Comité consultatif prend note des objectifs mentionnés au paragraphe 139 du document budgétaire. Il estime que ces objectifs procèdent d'une conception étroite du rôle de la Mission, limitée à ses aspects administratifs; trop simplistes, il semble n'avoir aucun rapport avec les tâches dont la MINUK doit s'acquitter pendant la période de transition pour mener à bien les transferts de fonctions aux institutions autonomes du Kosovo.

34. Le Comité consultatif recommande que la Mission élabore une stratégie de réduction de ses effectifs et diminue en particulier les dotations de composante II et de la Division de l'Administration. Comme il l'a indiqué plus haut, le personnel à garder en priorité est celui qui assume les fonctions relatives à la police, au système judiciaire et pénitentiaire et aux services destinés aux minorités et aux rapatriés (y compris ceux relatifs à la réinstallation et à la réinsertion de ces derniers). Il faudrait également réexaminer la dotation des quatre départements réservés afin de déterminer les fonctions que pourraient exercer des nationaux du Kosovo, sans préjudice du rôle ni des pouvoirs du Représentant spécial du Secrétaire général.

Recommandation budgétaire

35. En ce qui concerne le projet de décision de l'Assemblée générale figurant au paragraphe 3 du rapport du Secrétaire général (A/56/802), le Comité consultatif recommande que, compte tenu des commentaires et observations formulés plus haut, l'Assemblée ouvre un crédit d'un montant de 330 millions de dollars, ce qui correspond à une réduction de 61 076 200 dollars par rapport au montant de 391 076 200 dollars indiqué dans les prévisions. Il recommande également qu'après la tenue des élections municipales au Kosovo, le Secrétaire général élabore un plan de réduction des effectifs de la Mission (voir par. 34 ci-dessus) conformément à ses recommandations, sous réserve que celles-ci soient acceptées par l'Assemblée.

Annexe I

Dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 – État au 31 janvier 2002

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Solde inutilisé</i>
1. Personnel militaire	7 890,0	7 040,0	850,0
2. Personnel civil	320 280,5	167 595,6	152 684,9
3. Dépenses opérationnelles			
Locaux/hébergement	6 656,4	4 698,0	1 958,4
Remise en état des infrastructures	–	–	–
Transports	6 591,8	3 530,8	3 061,0
Opérations aériennes	4 552,2	1 635,4	2 916,8
Transmissions	4 757,8	2 349,5	2 408,3
Matériel divers	4 959,2	870,5	4 088,7
Fournitures et services	16 146,1	11 645,3	4 500,8
Fret aérien et terrestre	500,0	371,7	128,3
Total partiel, catégorie 3	44 163,5	25 101,2	19 062,3
4. Autres programmes			
Fournitures et services liés aux élections	–	–	–
Programmes d'information	315,7	237,8	77,9
Programmes de formation	412,6	232,5	180,1
Programmes de déminage	442,5	69,5	373,0
Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–
Total partiel, catégorie 4	1 170,8	539,8	631,0
5. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	1 134,9	1 134,9	–
6. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	10 617,2	10 617,2	–
7. Contributions du personnel	28 104,9	14 719,1	13 385,8
Total, catégories 1 à 7	413 361,8	226 747,8	186 614,0
8. Recettes provenant des contributions du personnel	(28 104,9)	(14 719,1)	(13 385,8)
Total	385 256,9	212 028,7	173 228,2
9. Contributions volontaires en nature	–	–	–
Total général	413 361,8	226 747,8	186 614,0

12 **Annexe II**

**Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
– effectifs proposés pour 2002/03 et effectifs autorisés pour 2001/02**

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées			Volontaires des Nations Unies	Total général					
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total	Service mobile			1re classe	Autres classes	Service de sécurité	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général/Représentant spécial adjoint principal																	
Effectifs actuels	1	1	1	1	2	2	2	2	10	6	6	7					23
Postes transférés au Bureau de Belgrade														-3			-3
Effectifs proposés	1	1	1	1	2	2	2	2	10	6	6	4					20
Section de la planification et de la coordination																	
Effectifs actuels				1	1	1	1	3	1	1	1						5
Postes transférés au Groupe consultatif pour les questions de sécurité																	
Postes transférés au Bureau des affaires politiques					-1	-1	-2	-1	1	1	-1						-4
Effectifs proposés					-1	-1	-1	-1									-1
Groupe consultatif pour les questions de sécurité																	
Effectifs actuels									0	0	0						0
Postes provenant de la Section de la planification et de la coordination																	
Postes provenant du Bureau de la politique économique					1	1	2	2	1	1	1						4
Effectifs proposés					1	2	3	3	1	1	1						5
Bureau de l'Auditeur résident																	
Effectifs actuels					1	1	2	2	1	1	1						4
Effectifs proposés					2	1	3	6	1	1	1						8
Bureau des affaires politiques																	
Effectifs actuels	1	2	2	3	7	1	16	6	6	10							32

		Agents des services généraux et des catégories apparentées										Volontaires des Nations Unies		Total général			
		Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur					Service de sécurité					Administrateurs recrutés sur le plan local					
		SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes	Total	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local	
Postes transférés au Bureau de Belgrade						-1				-1							-2
Postes provenant de la Section de la planification et de la coordination				1						1							1
Postes provenant du Bureau de la politique économique					1					1							1
Total partiel		1	2	3	4	6	1	17	0	0	5	0	5	10	0	0	32
Bureau de Belgrade																	
Effectifs actuels																	
Postes provenant du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général																3	3
Postes provenant du Département des services publics			1							1							1
Postes provenant du Bureau de la politique économique				1						1						3	5
Postes provenant du Bureau des affaires politiques						1				1							2
Postes provenant du Bureau du porte-parole								1		1							1
Postes provenant de la Division de l'administration						1				1					2		3
Total partiel		1	0	1	0	3	0	5	0	0	2	0	2	8	0	0	15
Effectifs proposés		2	2	4	4	9	1	22		7	0	7	18				47
Bureau du porte-parole et de l'information																	
Effectifs actuels		1	2	10	11	4		28		7			7		30		65
Postes transférés au Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (composante I)																	-1

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total général				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes	Service de sécurité		Total	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local	Volontaires des Nations Unies
Postes transférés au Bureau de Belgrade																		
Effectifs proposés			0	1	2	9	10	4	26		7			7	30			-1
Bureau du Conseiller juridique																		
Effectifs actuels			1	1	3	6	6	2	19		9			9	9			37
Effectifs proposés			1	1	3	6	6	2	19		9			9	9			37
Bureau de la politique économique																		
Effectifs actuels			1	1	1	1	1		4		1			1	3			8
Postes transférés aux Services publics																		
Postes transférés au Bureau de Belgrade																		
Postes transférés au Bureau des affaires politiques																		
Postes transférés au Bureau de Belgrade																		
Postes transférés au Groupe consultatif pour les questions de sécurité																		
Effectifs proposés																		
Bureau des droits de l'homme et des affaires communautaires (devenu le Bureau des rapatriés et des communautés)																		
Effectifs actuels			1	1	1	1	3		6		1			1	3			10
Effectifs proposés			1	1	1	1	3		6		1			1	3			10
Bureau de liaison militaire																		
Effectifs actuels			1	1	2	2			6		1			1	4			11
Effectifs proposés			1	1	2	2			6		1			1	4			11
Total, unités organiques																		
Effectifs actuels	1	1	3	8	13	27	34	7	94	33	0	33	0	33	68	0	0	195
Effectifs proposés	1	1	4	7	15	26	37	7	98	33	0	33	0	33	70	0	0	201

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées			Volontaires des Nations Unies	Total général				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/I	Total	Service mobile			1re classe	Autres classes de sécurité	Service de sécurité	Personnel local
Police et justice (composante I)																
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la police et la justice																
Effectifs actuels																0
Créations de postes								1								1
Postes provenant du Département de la sécurité civile et de la préparation aux situations d'urgence									1							6
Postes provenant des administrations régionales										1						2
Postes provenant des administrations municipales											1					2
Postes provenant du Bureau du porte-parole										1						1
Effectifs proposés	1			1	2	1	1	5		2				5		12
Département de la justice																0
Effectifs actuels																0
Postes provenant du Département de la justice	1	8	12	3	41	22	87		18					49		154
Postes provenant des administrations régionales										30						67
Postes provenant des administrations municipales											35					62
Postes provenant de la Division de l'administration								5								10
Postes provenant du Département de la sécurité civile et de la préparation aux situations d'urgence															4	9
Effectifs proposés	1	8	24	16	84	28	161	5	83					53		302
Police																0
Effectifs actuels																0
Postes provenant de la Police	1	1		2	1	1	5		1					1 645		1 651

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total général				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes	Service de sécurité		Total	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local	Volontaires des Nations Unies
Suppressions de postes																		-150
Effectifs proposés	1	1	1	2	1	5												1 495
Total, composante I																		1 501
Effectifs actuels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Effectifs proposés	1	2	9	25	20	85	29	171	5	86				91	1 553		1 815	
Administration civile (composante II)																		
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'administration civile																		
Effectifs actuels	1	1	1	1	2	1	7											23
Effectifs proposés	1	1	1	2	1	6												23
Bureau des questions de parité entre les sexes																		
Effectifs actuels				1	1	2												5
Effectifs proposés				1	1	2												6
Groupe du suivi (devenu le Groupe du contrôle, du suivi et de l'établissement des rapports)																		
Effectifs actuels						6												9
Effectifs proposés						6												8
Groupe de l'évaluation de la gestion et du contrôle interne																		
Effectifs actuels									0									0
Effectifs proposés						1			1									4
Départements réservés de la MINUK																		
Département de l'agriculture et des forêts (ex-Département de l'agriculture)																		
Effectifs actuels				1	2	1	4											9
Effectifs proposés						2	1	3										10
Département des transports et des infrastructures																		
Effectifs actuels				1	1	4	4	10										18
Effectifs proposés				2	1	6	3	12										31
Département des services publics																		
Effectifs actuels				1	2	7	18	20	48									288

<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>															
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						<i>Service de sécurité</i>									
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>	<i>Total</i>	<i>Service mobile</i>	<i>1re classe</i>	<i>Autres classes</i>	<i>Administrateurs recrutés sur le plan local</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total général</i>
Effectifs proposés			1		2	3	3		6		1		5		19
Département de la sécurité civile et de la gestion des urgences (ex-Département de la sécurité civile et de la préparation aux situations d'urgence)															
Effectifs actuels			1	2	8	3	2		16		5		27		48
Effectifs proposés			1	2	4	5			12		0		16	4	32
Unités supprimées (bureaux de la MINUK et départements de la Structure administrative intérimaire mixte)															
Bureau des statistiques															
Effectifs actuels			1	1	1				3		1		2		6
Effectifs proposés									0		0				0
Département de la santé et de la protection sociale															
Effectifs actuels			1	3	3	1			8		3		3		14
Effectifs proposés									0		0				0
Département de la jeunesse															
Effectifs actuels					1	1			2		1		2		5
Effectifs proposés									0		0				0
Département des sports															
Effectifs actuels					1	1			2		1		2		5
Effectifs proposés									0		0				0
Département de la culture															
Effectifs actuels			1	1	1	1			3		2		4		9
Effectifs proposés									0		0				0
Département des postes et des télécommunications															
Effectifs actuels			1	1	3	3			8		3		5		16
Effectifs proposés									0		0				0
Département de la protection de l'environnement															
Effectifs actuels			1	2	1				4		2		3		9
Effectifs proposés									0		0				0

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total général			
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/I	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes	Service de sécurité		Total	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local
Département du travail et de l'emploi																	
Effectifs actuels			1	1	2				4			2		2	3		9
Effectifs proposés								0	0					0			0
Département des affaires relatives aux non-résidents																	
Effectifs actuels			1	1	1			3	0		1		1	3		7	
Effectifs proposés								0	0					0		0	
Département de l'éducation et des sciences																	
Effectifs actuels			1	3	3	1		8	0		3		3	5		16	
Effectifs proposés								0	0					0		0	
Département de l'administration locale																	
Effectifs actuels			1	2	4	2		9	0		3		3	6		18	
Effectifs proposés								0	0					0		0	
Transferts à la composante Police et justice (composante I)																	
Département de la justice																	
Effectifs actuels			1	8	12	3	41	22	87		18		18	49		154	
Postes transférés à la composante I			-1	-8	-12	-3	-41	-22	-87		-18		-18	-49		-154	
Effectifs proposés								0	0					0		0	
Police																	
Effectifs actuels			1	1	2	1		5		1		1		1 645		1 651	
Postes transférés à la composante I			-1	-1	-2	-1		-5		-1		-1		-1 645		-1 651	
Effectifs proposés								0	0					0		0	
Ministères																	
Ministère des transports et des communications																	
Effectifs actuels								0	0							0	
Effectifs proposés			1	6	2		9			2		2	4		1	16	
Ministère de l'agriculture, des forêts et du développement rural																	
Effectifs actuels								0	0							0	
Effectifs proposés			1	1	3		5			1		1	7		5	18	

Agents des services généraux et des catégories apparentées																		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						Service de sécurité												
SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes	Service de sécurité	Total	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local	Volontaires des Nations Unies	Total général	
Ministère des services publics																		
								0					0				0	
			3	8	28	22		61		9			9	50		52	172	
Ministère de l'éducation, des sciences et des techniques																		
								0					0				0	
			1	2	11	5		19		3			3	11		10	43	
Ministère du travail et des affaires sociales																		
								0					0				0	
			1	2	12	3		18		3			3	8		4	33	
Ministère de la santé, de l'environnement et de l'aménagement du territoire																		
								0					0				0	
			1	4	10	3		18		4			4	12		10	44	
Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports																		
								0					0				0	
			1	4				5		2			2	13		9	29	
Administrations régionales et municipales (MINUK)																		
Affaires communautaires																		
								0					0				0	
			1	3				4		1			1	4		1	10	
Administrations régionales et municipales																		
		2	3	26	160	139		330		81			81	349			760	
		2	3	15	107	89		216		30			30	304		123	673	
Total, composante II																		
		1	6	23	67	227	221	24	569	0	0	153	0	153	2 160	1	196	3 079
		1	3	15	42	206	136	0	403	0	0	67	0	67	457	1	243	1 171
Division de l'administration																		
Bureau du Directeur																		
			1		1			2		1			1	3			6	

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total général			
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes	Service de sécurité		Total	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local
Effectifs proposés	1				1	1			2			1		1	3		6
Service médical																	
Effectifs actuels				1	1	1		3	1					1	11		4
Postes provenant de la Section des services généraux															15		15
Effectifs proposés	1	1	1		1	1		3	1					1	26		4
Section de la sécurité																	
Effectifs actuels				1	2	8	11	19	5	44				68	571		650
Suppressions de postes															-50		-50
Effectifs proposés	1	2	8	11	19	0	5	44	68	521				0	0		600
Groupe de la sécurité aérienne																	
Effectifs actuels				1			1		1					1	1		3
Effectifs proposés				1			1		1					1	1		3
Groupe administratif régional																	
Effectifs actuels					5		5	4	4	10				4	10		19
Effectifs proposés					5		5	4	4	10				4	10		19
Groupe de soutien aux Volontaires des Nations Unies																	
Effectifs actuels							0		1					1	1		3
Effectifs proposés							0		1					1	1		3
Groupe du budget et du contrôle des coûts																	
Effectifs actuels				1	1	1	3	2	3					2	3		8
Effectifs proposés				1	1	1	3	2	3					2	3		8
Services administratifs																	
Bureau du chef																	
Effectifs actuels			1	1	1	1	3	1	1					2	2		7
Créations de postes							1		1								1
Effectifs proposés			1	2	1	4	1	1	2					2	2		8
Section des finances																	
Effectifs actuels				1	2	1	3	7	4	2	20			26	33		66

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total général			
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes	Service de sécurité		Total	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local
Effectifs proposés	1	2	1	3	7	7	20	26	33	66							
Section du personnel																	
Effectifs actuels	1	3	2	6	4	2	14	20	27	53							
Effectifs proposés	1	3	2	6	4	2	14	20	27	53							
Section des achats																	
Effectifs actuels	1	1	7	9	15	12	36										
Effectifs proposés	1	1	7	9	15	12	36										
Section des services généraux																	
Effectifs actuels	1	4	3	6	14	11	2	14	74	102							
Postes transférés à la composante I (Justice)																	
Postes transférés au Service médical																	
Effectifs proposés	1	4	3	1	9	11	2	14	59	82							
Groupe linguistique																	
Effectifs actuels	1	2	3	1	3	1	1	13	10	27							
Effectifs proposés	1	2	3	1	3	1	1	13	10	27							
Services d'appui technique																	
Bureau du chef																	
Effectifs actuels	1	1	2	1	1	1	1	1	1	4							
Effectifs proposés	1	1	2	1	1	1	1	1	1	4							
Section d'appui aux opérations logistiques																	
Effectifs actuels	1	3	3	2	9	13	13	13	19	41							
Effectifs proposés	1	3	3	2	9	13	13	13	19	41							
Section des approvisionnements																	
Effectifs actuels	1	5	1	7	15	5	20	20	57	84							
Effectifs proposés	1	5	1	7	15	5	20	20	57	84							
Section de l'infrastructure																	
Effectifs actuels	1	1	11	13	25	8	33	341	387								

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total général						
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/I	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes	Service de sécurité		Total	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local	Volontaires des Nations Unies		
Postes transférés au bureau de Belgrade																				
Effectifs proposés					1	1	10	-1	12	25	8			33	341			-1		
Section de l'informatique																				
Effectifs proposés					1	3	4	8	30					30	74			112		
Postes transférés à la composante I (Justice)																				
Effectifs proposés					1	3	4	8	29	-1				29	74			-1		
Section des communications																				
Effectifs actuels					1	1	1	2	63	1				64	81			147		
Postes transférés à la composante I (Justice)																				
Effectifs proposés					1	1	1	2	59	-4				60	81			-4		
Section des transports																				
Effectifs actuels					1	1	1	2	42	1				43	296			341		
Postes transférés au Bureau de Belgrade																				
Effectifs proposés					1	1	1	2	42	1				43	294			-2		
Total, unités administratives																				
Effectifs actuels					1	2	10	23	49	25	110	233	7	76	44	360	1 630	10	7	2 117
Effectifs proposés					1	2	10	24	48	20	105	228	7	76	44	355	1 578	10	7	1 055
Total général																				
Effectifs actuels	1	2	10	33	90	277	304	56	773	233	7	262	44	546	3 858	11	203	11	203	5 391
Effectifs proposés	1	3	10	33	92	276	306	56	777	233	7	262	44	546	3 658	11	250	11	250	5 242